

PR10.5 Réponses aux demandes d'engagements et d'informations complémentaires



Étude d'impact sur l'environnement

Volume 8
Réponses aux demandes d'engagements et d'informations complémentaires



Déposée au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Dossier n° 3211-12-250

Octobre 2024

INNERGEX

**Parc éolien
Mesgi'g Ugju's'n 2**



PESCA

MMBC ET INNERGEX
Parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2

Étude d'impact sur l'environnement
Volume 8 : Réponses aux demandes
d'engagements et d'informations complémentaires

Pesca Environnement
Octobre 2024

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation (MMBC) et
Innergex énergie renouvelable inc. (Innergex)

M. Fred Vicaire, MMBC, directeur général

M. Luc Leblanc, Innergex, directeur développement

Pesca Environnement

Directeur de projet Matthieu Féret, biologiste, M. Sc.

Cartographie Félix Laframboise, géomaticien

Révision linguistique
et mise en page Julie Côté, réviseure, B.A.

Citation recommandée : MMBC et Innergex (2024). *Étude d'impact sur l'environnement – Parc éolien Mesgi'g Ugiu's'n 2. Volume 8 : Réponses aux demandes d'engagements et d'informations complémentaires*. Étude réalisée par Pesca Environnement et déposée au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
DEMANDES D'ENGAGEMENTS ET D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	1
1 DESCRIPTION DU PROJET.....	1
2 COMITÉ DE SUIVI ET DE LIAISON.....	2
3 PROGRAMME DE SURVEILLANCE DU CLIMAT SONORE EN PHASE CONSTRUCTION	2
4 PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES	3
5 ESPÈCES FLORISTIQUES DÉSIGNÉES MENACÉES OU VULNÉRABLES OU SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE (EFMVS).....	4
6 PROGRAMME DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE	4

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Pertes de milieux humides et hydriques anticipées pour la construction du parc éolien Mesgi'g Ugu's'n 2.....	3
--	---

LISTE DES ANNEXES

Annexe A	Cartographie des peuplements forestiers et des superficies à déboiser
----------	---

INTRODUCTION

Le présent document regroupe les réponses aux demandes d'engagements et d'informations complémentaires auxquelles doit répondre l'initiateur, soit la Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation (MMBC) et Innergex énergie renouvelable inc. (Innergex), afin de permettre à la direction générale adjointe de l'évaluation environnementale des projets industriels, miniers, énergétiques et nordiques, en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), de formuler une recommandation au ministre dans le contexte de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet.

DEMANDES D'ENGAGEMENTS ET D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1 Description du projet

- QC - 1 Conformément à l'engagement pris à la réponse à la QC-35 du volume 4 de l'étude d'impact, l'initiateur a déposé les fichiers de formes présentant le périmètre des peuplements forestiers qui seront touchés par des activités de déboisement. Lors des étapes subséquentes de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE), différentes versions de fichiers de formes ont été déposées, notamment en lien avec le déboisement. Afin de confirmer et de visualiser les impacts du projet associés à l'activité de déboisement, l'initiateur doit déposer la version finale des superficies à déboiser sous un format cartographique dont les échelles permettront de distinguer les différentes informations. Plus spécifiquement, les cartes devront, sans s'y limiter, permettre de visualiser l'emplacement des secteurs à déboiser, les différents types de peuplements forestiers, ainsi que l'ensemble des milieux sensibles identifiés lors de la PEEIE, notamment ceux identifiés dans le rapport de caractérisation écologique remis au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour analyse le 5 septembre 2024. Les fichiers de formes associés devront également être déposés.
- R - 1 La cartographie 1) des secteurs à déboiser pour la construction du parc éolien, 2) des peuplements forestiers ciblés par ce déboisement (avec l'indication des classes d'âge) ainsi que 3) des milieux sensibles identifiés est jointe à l'annexe A du présent volume. Les fichiers de formes associés seront transmis en même temps que le présent document, via la plateforme Sharefile du MELCCFP. Les peuplements forestiers sont tirés de la carte écoforestière du gouvernement du Québec, mise à jour à partir des rapports annuels d'activités techniques et financiers. Comme il est mentionné dans le rapport de caractérisation écologique remis au MELCCFP le 5 septembre 2024, l'ensemble des habitats forestiers potentiels pour le ptérosore à fleurs d'andromède dans les superficies à déboiser ont été couverts et aucune occurrence de cette espèce n'y a été découverte.
- QC - 2 L'initiateur est invité à prendre note qu'afin d'obtenir un permis de l'unité de gestion pour la réalisation des travaux du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, des demandes de dérogations au *Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État* (RADF) (A-18.1, r. 0.01) devraient accompagner la demande. En effet, il est notamment à noter que :
- Du déboisement semble être prévu à moins de 20 m de cours d'eau permanent (RADF, article 27);

- Des travaux d'amélioration de chemins multiusages semblent être prévus à moins de 60 m de milieux humides et hydriques (MHH) (RADF, article 67);
- Certaines emprises demandées semblent être plus larges que celles prévues à l'annexe 4 du RADF (RADF, article 71).

En vertu de l'article 29 du RADF, une exemption s'applique à l'article 27 pour les permis d'intervention pour des travaux d'utilité publique. Cependant, pour tous travaux d'amélioration de chemin à proximité de MHH, une demande de dérogation à l'article 67 du RADF doit être déposée à l'unité de gestion responsable. Aussi, pour tout déboisement d'une emprise plus large que celles prévues à l'annexe 4 du RADF, une demande de dérogation à l'article 71 du RADF doit être déposée à l'unité de gestion responsable.

- R - 2 L'initiateur prend note de ces précisions et s'assurera de joindre les demandes de dérogation requises avec les demandes de permis d'intervention, en conformité avec le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État* (RADF).

2 Comité de suivi et de liaison

- QC - 3 L'initiateur s'est engagé à maintenir les activités du comité existant afin de satisfaire entièrement les besoins du parc éolien MU2, et ce, avant le début des travaux. L'initiateur doit s'engager à déposer avant le début des travaux de construction, incluant les activités de déboisement, la composition et le mandat du comité de liaison, le plan de communication, le schéma de traitement des plaintes, le formulaire de recueil et de traitement des plaintes, et la ou les méthodes choisies pour rendre publics le registre des plaintes et les résultats des suivis.
- R - 3 L'initiateur s'engage à déposer avant le début des travaux de construction, incluant les activités de déboisement, la composition et le mandat du comité de liaison, le plan de communication, le schéma de traitement des plaintes, le formulaire de recueil et de traitement des plaintes, et la ou les méthodes choisies pour rendre publics le registre des plaintes et les résultats des suivis.

3 Programme de surveillance du climat sonore en phase construction

- QC - 4 L'initiateur doit s'engager à déposer dès que possible, pour approbation, le programme de surveillance du climat sonore. Celui-ci, devra avoir été approuvé par les autorités compétentes avant le début des travaux de construction, incluant les activités de déboisement.

Ce programme doit viser le respect des objectifs des *Lignes directrices relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction industriel*¹ préconisé par le MELCCFP. Ce programme doit également prévoir des mesures d'atténuation à mettre en place si la situation l'exige et des mécanismes pour informer les citoyens demeurant à proximité du chantier du déroulement des activités afin qu'ils puissent faire part de leurs préoccupations et de leurs plaintes, le cas échéant.

¹ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2015. Lignes directrices relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction industriel, 1 page. En ligne : [Lignes directrices relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction industriel \(gouv.qc.ca\)](http://Lignes%20directrices%20relativement%20aux%20niveaux%20sonores%20provenant%20d'un%20chantier%20de%20construction%20industriel%20(gouv.qc.ca))

R - 4 L'initiateur s'engage à déposer dès que possible, pour approbation, le programme de surveillance du climat sonore. Celui-ci devra être approuvé par les autorités compétentes avant le début des travaux de construction, incluant les activités de déboisement. Ce programme comprendra les éléments cités ci-dessus afin de respecter les objectifs des *Lignes directrices relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction industriel*.

4 Protection des milieux humides et hydriques

QC - 5 Selon les informations présentées au rapport de caractérisation écologique remis au MELCCFP pour analyse le 5 septembre 2024, un total de 1 045 m² de milieux humides et 9 917 m² de milieux hydriques se trouvent dans la zone d'inventaire. L'initiateur doit déposer, sous forme de tableau(x), des données permettant de comprendre quelles sont les atteintes aux MHH prévues au projet, en distinguant les atteintes à l'habitat du poisson, le cas échéant. Plus spécifiquement, le tableau devra notamment présenter, pour chaque MHH touché, son nom, son type (ex. : humides, soit marais, marécage, tourbière, etc. ou hydriques, soit rives, littoral, etc.), sa superficie totale (pour les milieux humides touchés), la nature des travaux justifiant l'atteinte (ex. : déboisement, aménagement de chemin, aire de travail, traverse de cours d'eau, etc.), la nature de l'atteinte (temporaire ou permanente), ainsi que la superficie d'atteinte au MHH.

R - 5 Les pertes associées à chaque milieu humide ou hydrique pour la construction du parc éolien Mesgi'g Ugu's'n 2 sont détaillées au tableau 1. La caractérisation écologique a permis de décrire et de délimiter quatre milieux humides dans la zone d'inventaire. Deux de ces milieux, soit un marais et une tourbière boisée, seront totalement évités par la construction du parc éolien et aucune atteinte à ces milieux n'est anticipée. Les deux autres milieux humides caractérisés, des marécages, sont situés dans l'emprise de chemins à construire ou à améliorer. Ces pertes sont considérées comme permanentes même si des travaux pourraient n'impliquer qu'une perturbation temporaire. Une perte permanente de rive est également anticipée dans le même secteur illustré à l'annexe A (feuilles 9 et 10). Comme il est mentionné dans le volume 7 (QC3-12 et QC3-13), l'initiateur réitère que le projet dans son état actuel ne prévoit pas de pertes d'habitats du poisson, ni permanentes ni temporaires.

Tableau 1 Pertes de milieux humides et hydriques anticipées pour la construction du parc éolien Mesgi'g Ugu's'n 2

Station de caractérisation du milieu	Type de milieu	Superficie totale du milieu humide (m ²)	Nature des travaux	Nature de l'atteinte	Superficie affectée (m ²)	État initial
ST201	Humide (marécage)	71	Chemin existant à améliorer et nouveau chemin à construire	Permanente	33	0,3 (très dégradé)
ST203	Humide (marécage)	320	Chemin existant à améliorer	Permanente	145	0,3 (très dégradé)
SH03	Hydrique (rive)	N/A	Chemin existant à améliorer	Permanente	226	1,2 (non dégradé)

5 Espèces floristiques désignées menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être (EFMVS)

- QC - 6 Après analyse, le rapport de caractérisation écologique remis au MELCCFP pour analyse le 5 septembre 2024 est jugé acceptable. Cependant, tel qu'il avait été demandé dans le document de demande d'engagements et d'informations complémentaires daté du 20 juin 2024, les tracés GPS ou la distribution des transects suivis dans le cadre du volet EFMVS de la caractérisation écologique devront être cartographiés en vue de pouvoir évaluer l'effort d'inventaire réalisé. À cet égard, l'initiateur doit s'engager à déposer ces informations dès que possible et avant le début des travaux, incluant les travaux de déboisement.
- R - 6 L'initiateur prend note de l'analyse du rapport de caractérisation et s'engage à déposer la distribution des transects suivis dans le cadre du volet EFMVS dès que possible et avant le début des travaux, incluant les travaux de déboisement.

6 Programme de surveillance environnementale

- QC - 7 L'initiateur doit s'engager à déposer, avant le début des travaux, incluant les travaux de déboisement, son programme de surveillance environnementale.
- R - 7 L'initiateur s'engage à déposer son programme de surveillance environnementale avant le début des travaux, incluant les travaux de déboisement.

Annexe A

Cartographie des peuplements forestiers et des superficies à déboiser

Parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2

Déboisement requis pour la construction du parc éolien



Chemin existant

Peuplements forestiers et classes d'âge

- Régénération et coupe récente
- Aulnaie
- Bétulaie jaune
- Érablière
- Feuillus
- Milieu anthropique
- Mélangé à dominance feuillue
- Mélangé à dominance résineuse
- Pessière
- Plantation
- Résineux indéterminé
- Sapinière

Site d'inventaire de caractérisation

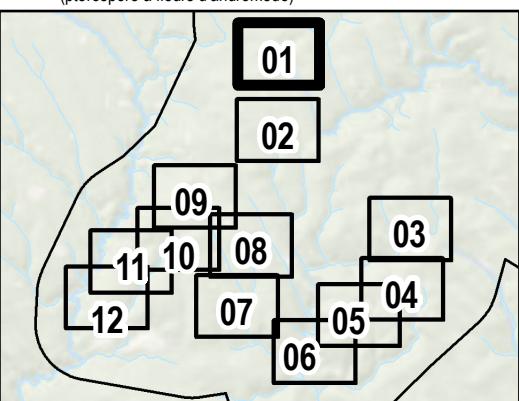
- Station de caractérisation écologique
- Station de caractérisation des cours d'eau

Types de milieux caractérisés dans la zone d'inventaire

- Milieu humide
- Littoral
- Rive

Autres milieux sensibles

- Milieu humide potentiel
- Refuge biologique
- Habitat forestier potentiel pour des plantes rares (ptérospore à fleurs d'andromède)



Carte QC1
 Cartographie des peuplements forestiers et des superficies à déboiser

Sources :
 AQréseau+, 2022
 CMHPO, 2019
 DDE, 2023
 GRHQ, 2023
 MELCC, 2024
 MRNF, 2022
 MFPP, 2022

0 85 170 m

NAD 83, MTM, fuseau 6

2 octobre 2024

Parc éolien Mesgi'g Uguj's'n 2

Déboisement requis pour la construction du parc éolien



Chemin existant

Peuplements forestiers et classes d'âge

- Régénération et coupe récente
- Aulnaie
- Bétulaie jaune
- Érablière
- Feuillus
- Milieu anthropique
- Mélangé à dominance feuillue
- Mélangé à dominance résineuse
- Pessière
- Plantation
- Résineux indéterminé
- Sapinière

Site d'inventaire de caractérisation

- Station de caractérisation écologique
- Station de caractérisation des cours d'eau

Types de milieux caractérisés dans la zone d'inventaire

Milieu humide

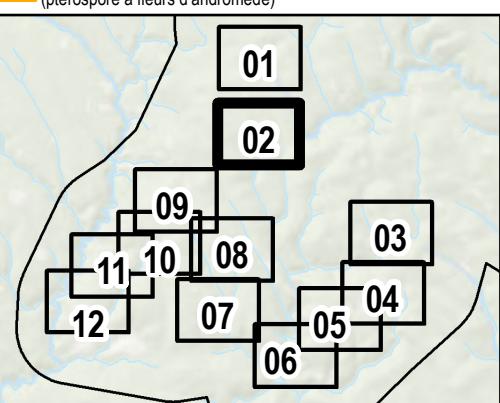
Littoral

Rive

Autres milieux sensibles

Milieu humide potentiel

Refuge biologique

 Habitat forestier potentiel pour des plantes rares
 (ptérospore à fleurs d'andromède)


Carte QC1
 Cartographie des peuplements
 forestiers et des superficies à déboiser

Sources :

AQRéseau+, 2022

CMHPO, 2019

DDE, 2023

GRHQ, 2023

MELCC, 2024

MRNF, 2022

MFPP, 2022

0 85 170 m

NAD 83, MTM, fuseau 6

2 octobre 2024

Parc éolien Mesgi'g Uguj's'n 2

Déboisement requis pour la construction du parc éolien



Chemin existant

Peuplements forestiers et classes d'âge

Régénération et coupe récente

Aulnaie

Bétulaie jaune

Érablière

Feuillus

Milieu anthropique

Mélangé à dominance feuillue

Mélangé à dominance résineuse

Pessière

Plantation

Résineux indéterminé

Sapinière

Site d'inventaire de caractérisation

Station de caractérisation écologique

Station de caractérisation des cours d'eau

Types de milieux caractérisés dans la zone d'inventaire

Milieu humide

Littoral

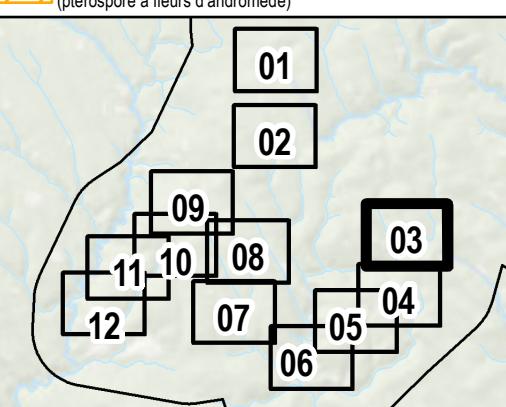
Rive

Autres milieux sensibles

Milieu humide potentiel

Refuge biologique

Habitat forestier potentiel pour des plantes rares (ptérosporre à fleurs d'andromède)



Carte QC1
 Cartographie des peuplements forestiers et des superficies à déboiser

 Sources :
 AQréseau+, 2022
 CMHPO, 2019
 DDE, 2023
 GRHQ, 2023
 MELCC, 2024
 MRNF, 2022
 MFPP, 2022

0 85 170 m

NAD 83, MTM, fuseau 6

2 octobre 2024

Parc éolien Mesgi'g Uguj's'n 2

Déboisement requis pour la construction du parc éolien



Chemin existant

Peuplements forestiers et classes d'âge

- Régénération et coupe récente
- Aulnaie
- Bétulaie jaune
- Érablière
- Feuillus
- Milieu anthropique
- Mélangé à dominance feuillue
- Mélangé à dominance résineuse
- Pessière
- Plantation
- Résineux indéterminé
- Sapinière

Site d'inventaire de caractérisation

- Station de caractérisation écologique
- Station de caractérisation des cours d'eau

Types de milieux caractérisés dans la zone d'inventaire

Milieu humide

Littoral

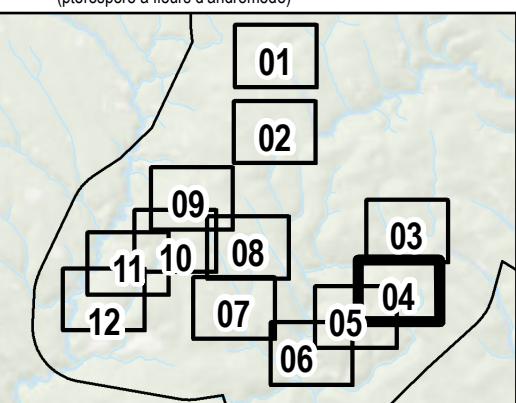
Rive

Autres milieux sensibles

Milieu humide potentiel

Refuge biologique

Habitat forestier potentiel pour des plantes rares (ptérosporie à fleurs d'andromède)



Carte QC1
 Cartographie des peuplements forestiers et des superficies à déboiser

Sources :
 AQréseau+, 2022
 CMHPO, 2019
 DDE, 2023
 GRHQ, 2023
 MELCC, 2024
 MRNF, 2022
 MFPP, 2022

0 85 170 m

NAD 83, MTM, fuseau 6

2 octobre 2024

Parc éolien Mesgi'g Uguj's'n 2

Déboisement requis pour la construction du parc éolien



Chemin existant

Peuplements forestiers et classes d'âge

- Régénération et coupe récente
- Aulnaie
- Bétulaie jaune
- Érablière
- Feuillus
- Milieu anthropique
- Mélangé à dominance feuillue
- Mélangé à dominance résineuse
- Pessière
- Plantation
- Résineux indéterminés
- Sapinière

Site d'inventaire de caractérisation

- Station de caractérisation écologique
- Station de caractérisation des cours d'eau

Types de milieux caractérisés dans la zone d'inventaire

Milieu humide

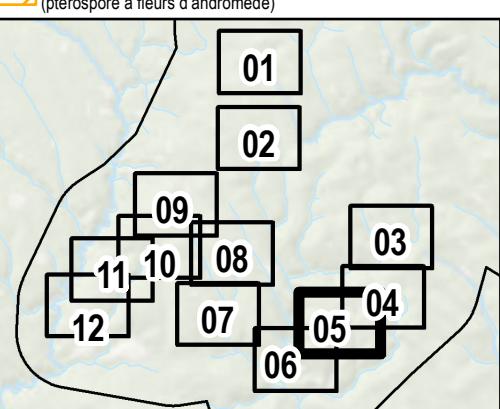
Littoral

Rive

Autres milieux sensibles

Milieu humide potentiel

Refuge biologique

 Habitat forestier potentiel pour des plantes rares
 (ptérospore à fleurs d'andromède)


Carte QC1
 Cartographie des peuplements
 forestiers et des superficies à déboiser

Sources :
 AQréseau+, 2022
 CMHPO, 2019
 DDE, 2023
 GRHQ, 2023
 MELCC, 2024
 MRNF, 2022
 MFPP, 2022

0 85 170 m

NAD 83, MTM, fuseau 6

2 octobre 2024

Parc éolien Mesgi'g Uguj's'n 2

Déboisement requis pour la construction du parc éolien



Chemin existant

Peuplements forestiers et classes d'âge

- Régénération et coupe récente
- Aulnaie
- Bétulaie jaune
- Érablière
- Feuillus
- Milieu anthropique
- Mélangé à dominance feuillue
- Mélangé à dominance résineuse
- Pessière
- Plantation
- Résineux indéterminé
- Sapinière

Site d'inventaire de caractérisation

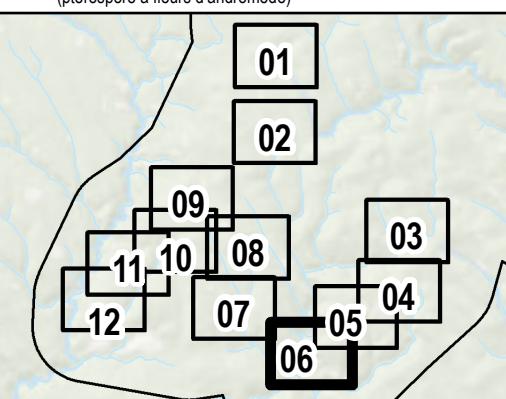
- Station de caractérisation écologique
- Station de caractérisation des cours d'eau

Types de milieux caractérisés dans la zone d'inventaire

- Milieu humide
- Littoral
- Rive

Autres milieux sensibles

- Milieu humide potentiel
- Refuge biologique
- Habitat forestier potentiel pour des plantes rares (ptérospore à fleurs d'andromède)

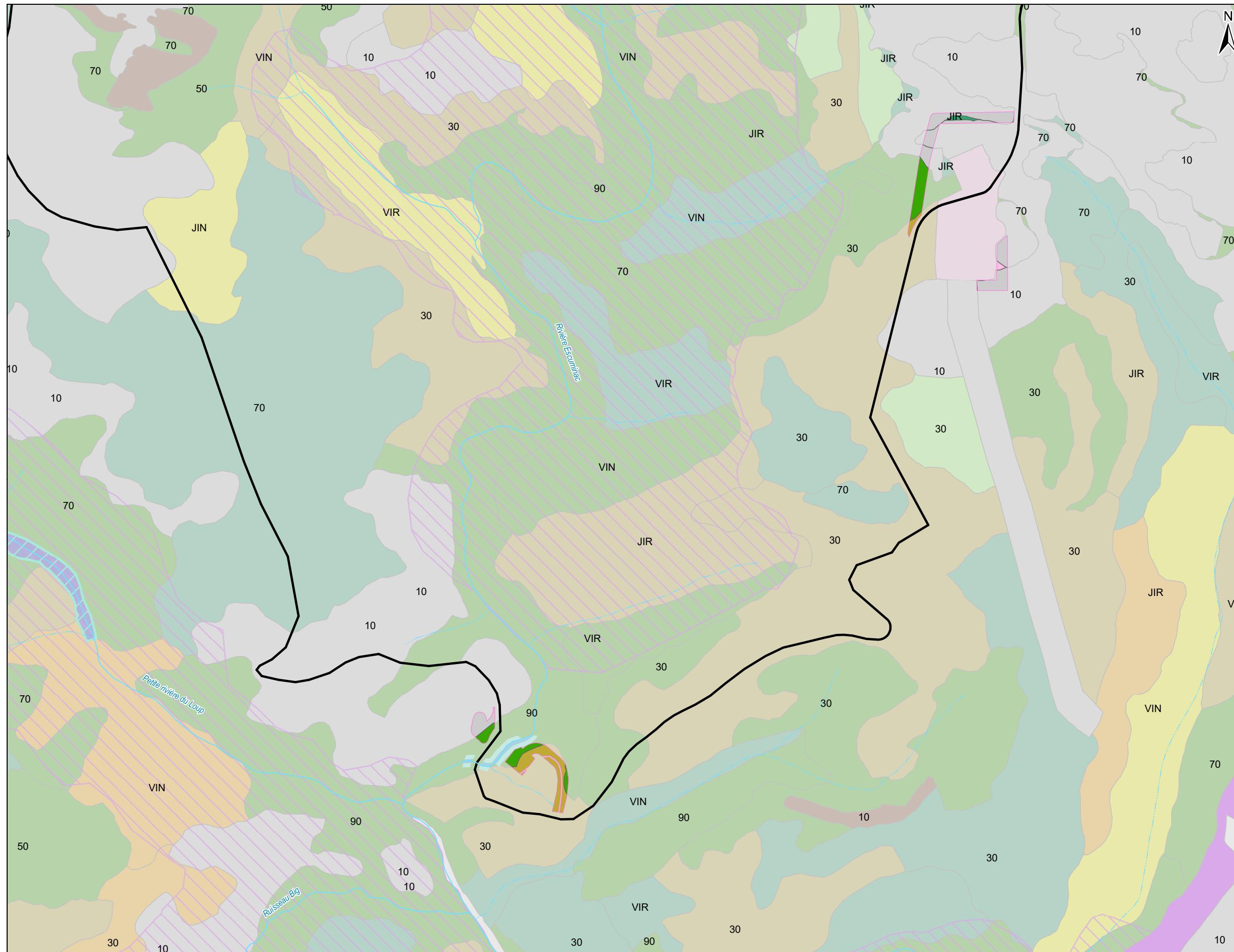


Sources :
 AQRéseau+, 2022
 CMHPO, 2019
 DDE, 2023
 GRHQ, 2023
 MELCC, 2024
 MRNF, 2022
 MFPP, 2022

0 85 170 m

NAD 83, MTM, fuseau 6

2 octobre 2024



Parc éolien Mesgi'g Uguj's'n 2

Déboisement requis pour la construction du parc éolien



Chemin existant

Peuplements forestiers et classes d'âge

- Régénération et coupe récente
- Aulnaie
- Bétulaie jaune
- Érablière
- Feuillus
- Milieu anthropique
- Mélangé à dominance feuillue
- Mélangé à dominance résineuse
- Pessière
- Plantation
- Résineux indéterminé
- Sapinière

Site d'inventaire de caractérisation

- Station de caractérisation écologique
- Station de caractérisation des cours d'eau

Types de milieux caractérisés dans la zone d'inventaire

Milieu humide

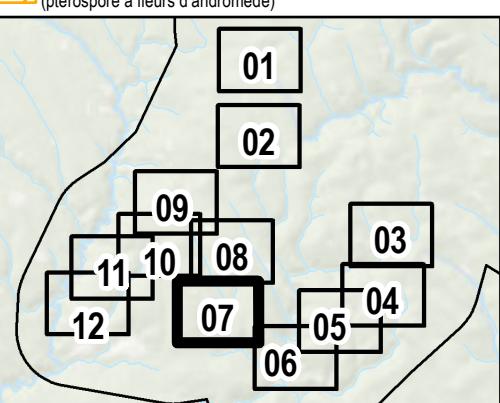
Littoral

Rive

Autres milieux sensibles

Milieu humide potentiel

Refuge biologique

 Habitat forestier potentiel pour des plantes rares
 (ptérospore à fleurs d'andromède)


Carte QC1
 Cartographie des peuplements
 forestiers et des superficies à déboiser

Sources :

AGRÉEAU+, 2022

CMHPO, 2019

DDE, 2023

GRHQ, 2023

MELCC, 2024

MRNF, 2022

MFPP, 2022

0 85 170 m

NAD 83, MTM, fuseau 6

2 octobre 2024

Parc éolien Mesgi'g Uguj's'n 2

Déboisement requis pour la construction du parc éolien



Chemin existant

Peuplements forestiers et classes d'âge

- Régénération et coupe récente
- Aulnaie
- Bétulaie jaune
- Érablière
- Feuillus
- Milieu anthropique
- Mélangé à dominance feuillue
- Mélangé à dominance résineuse
- Pessière
- Plantation
- Résineux indéterminés
- Sapinière

Site d'inventaire de caractérisation

- Station de caractérisation écologique
- Station de caractérisation des cours d'eau

Types de milieux caractérisés dans la zone d'inventaire

Milieu humide

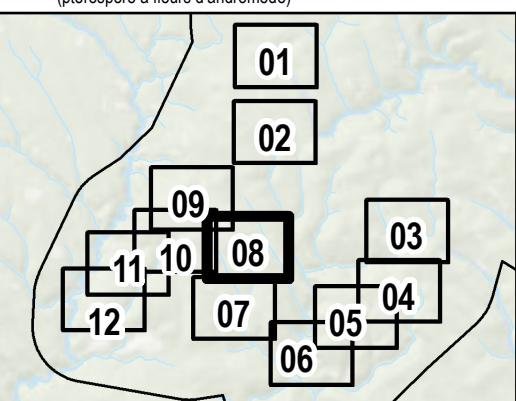
Littoral

Rive

Autres milieux sensibles

Milieu humide potentiel

Refuge biologique

 Habitat forestier potentiel pour des plantes rares
 (ptérosporie à fleurs d'andromède)


Carte QC1
 Cartographie des peuplements
 forestiers et des superficies à déboiser

Sources :

AGRÉEAU+, 2022

CMHPO, 2019

DDE, 2023

GRHQ, 2023

MELCC, 2024

MRNF, 2022

MFPP, 2022

0 85 170 m

NAD 83, MTM, fuseau 6

2 octobre 2024

**Parc éolien
Mesgi'g Uguj's'n 2**

Déboisement requis pour la construction du parc éolien

Éolienne (Mesgi'g Uguj's'n 2)

Chemin existant

Peuplements forestiers et classes d'âge

Régénération et coupe récente

Aulnaie

Bétulaie jaune

Érablière

Feuillus

Milieu anthropique

Mélangé à dominance feuillue

Mélangé à dominance résineuse

Pessière

Plantation

Résineux indéterminé

Sapinière

Site d'inventaire de caractérisation

Station de caractérisation écologique

Station de caractérisation des cours d'eau

Types de milieux caractérisés dans la zone d'inventaire

Milieu humide

Littoral

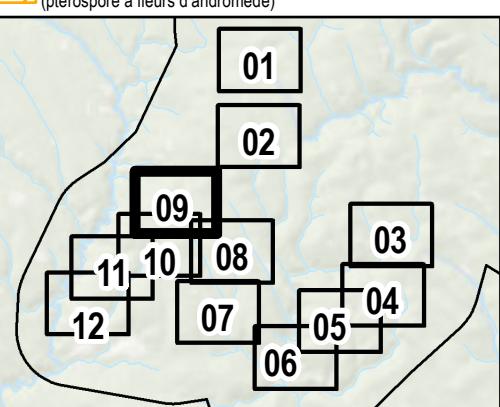
Rive

Autres milieux sensibles

Milieu humide potentiel

Refuge biologique

Habitat forestier potentiel pour des plantes rares (ptérosporie à fleurs d'andromède)



Carte QC1
Cartographie des peuplements forestiers et des superficies à déboiser

Sources :

AQRéseau+, 2022

CMHPO, 2019

DDE, 2023

GRHQ, 2023

MELCC, 2024

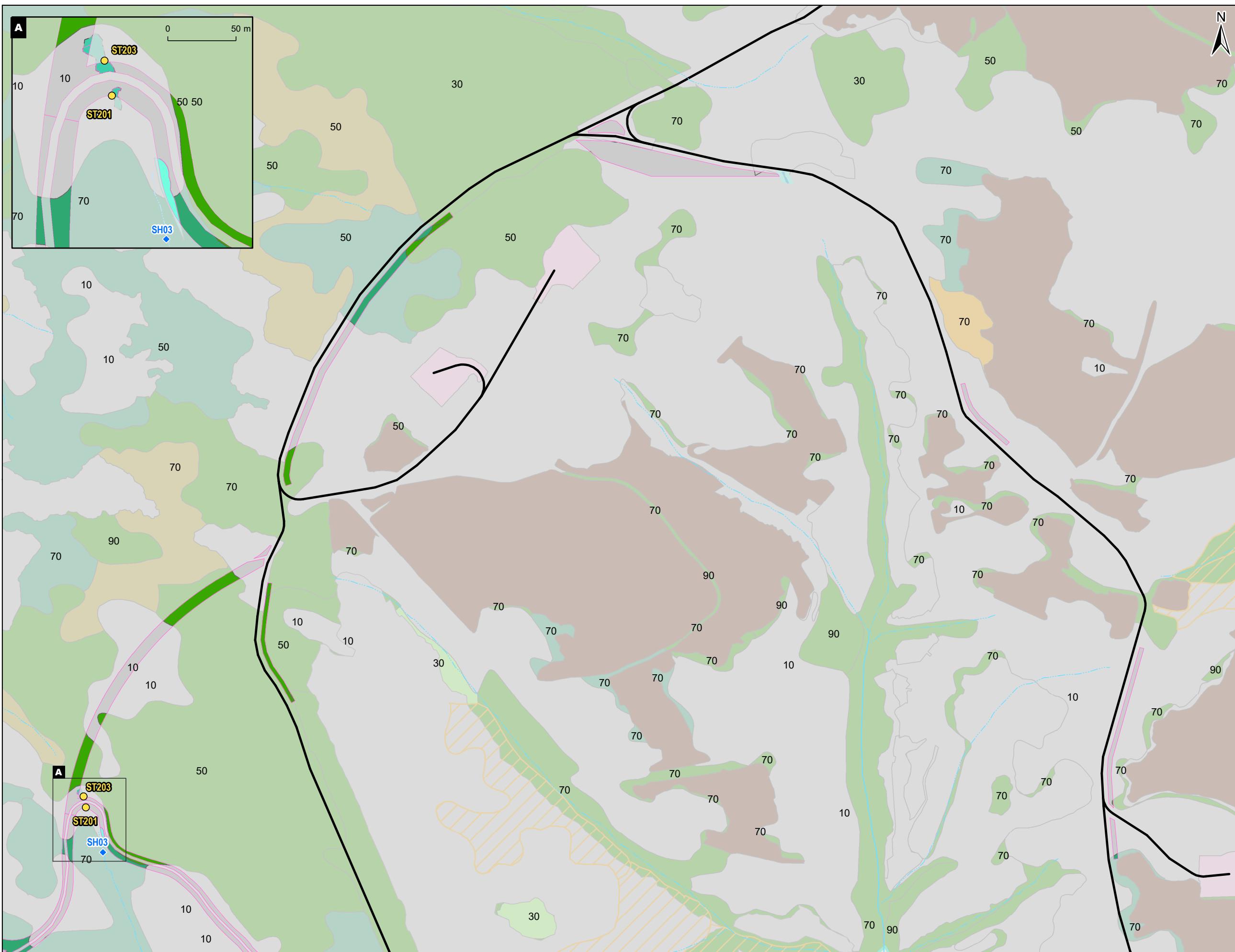
MRNF, 2022

MFPP, 2022

0 85 170 m

NAD 83, MTM, fuseau 6

2 octobre 2024



Parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2

Déboisement requis pour la construction du parc éolien



Chemin existant

Peuplements forestiers et classes d'âge

Régénération et coupe récente

Aulnaie

Bétulaie jaune

Érablière

Feuillus

Milieu anthropique

Mélangé à dominance feuillue

Mélangé à dominance résineuse

Pessière

Plantation

Résineux indéterminé

Sapinière

Site d'inventaire de caractérisation

Station de caractérisation écologique

Station de caractérisation des cours d'eau

Types de milieux caractérisés dans la zone d'inventaire

Milieu humide

Littoral

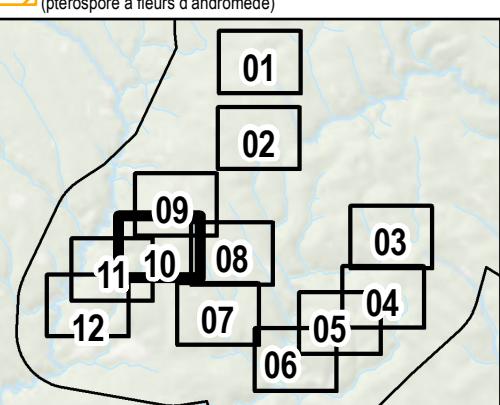
Rive

Autres milieux sensibles

Milieu humide potentiel

Refuge biologique

Habitat forestier potentiel pour des plantes rares
(ptérospore à fleurs d'andromède)



Sources :

AQRéseau+, 2022

CMHPO, 2019

DDE, 2023

GRHQ, 2023

MELCC, 2024

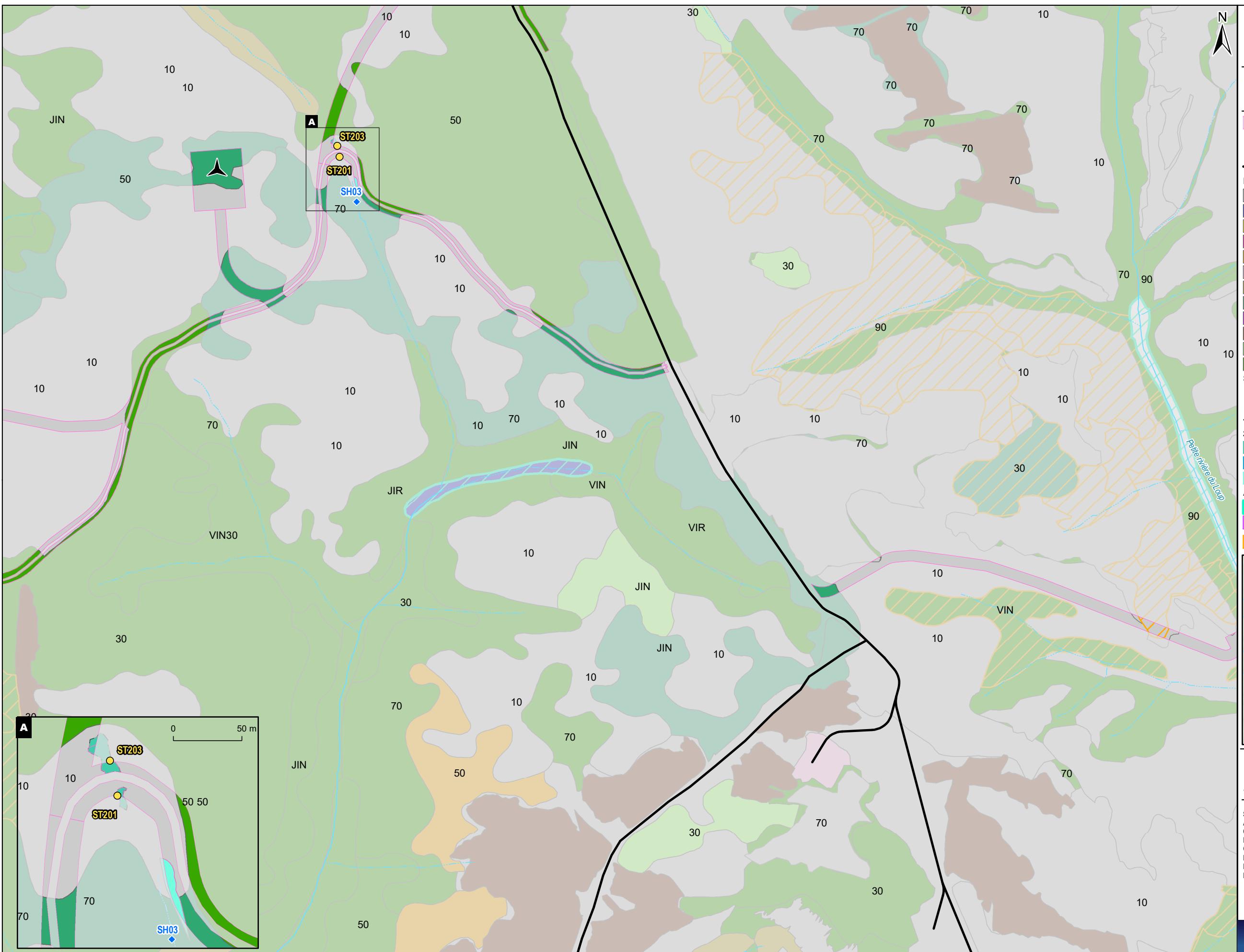
MRNF, 2022

MFPP, 2022

0 85 170 m

NAD 83, MTM, fuseau 6

2 octobre 2024



**Parc éolien
Mesgi'g Uguj's'n 2**

Déboisement requis pour la construction du parc éolien



Chemin existant

Peuplements forestiers et classes d'âge

- Régénération et coupe récente
- Aulnaie
- Bétulaie jaune
- Érablière
- Feuillus
- Milieu anthropique
- Mélangé à dominance feuillue
- Mélangé à dominance résineuse
- Pessière
- Plantation
- Résineux indéterminés
- Sapinière

Site d'inventaire de caractérisation

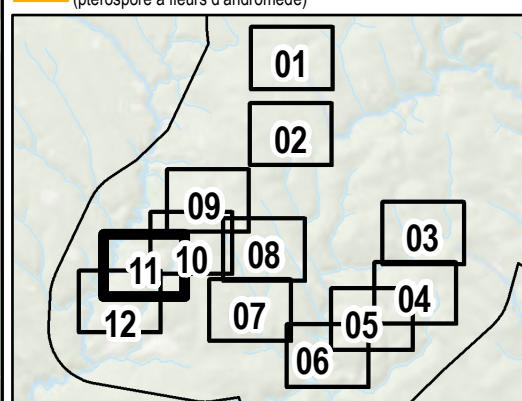
- Station de caractérisation écologique
- Station de caractérisation des cours d'eau

Types de milieux caractérisés dans la zone d'inventaire

- Milieu humide
- Littoral
- Rive

Autres milieux sensibles

- Milieu humide potentiel
- Refuge biologique
- Habitat forestier potentiel pour des plantes rares (ptérospore à fleurs d'andromède)



Carte QC1
 Cartographie des peuplements
 forestiers et des superficies à déboiser

Sources :
 AQréseau+, 2022
 CMHPO, 2019
 DDE, 2023
 GRHQ, 2023
 MELCC, 2024
 MRNF, 2022
 MFPP, 2022

0 85 170 m

NAD 83, MTM, fuseau 6

2 octobre 2024

Parc éolien Mesgi'g Uguj's'n 2

Déboisement requis pour la construction du parc éolien

Éolienne (Mesgi'g Uguj's'n 2)

Chemin existant

Peuplements forestiers et classes d'âge

- Régénération et coupe récente
- Aulnaie
- Bétulaie jaune
- Érablière
- Feuillus
- Milieu anthropique
- Mélangé à dominance feuillue
- Mélangé à dominance résineuse
- Pessière
- Plantation
- Résineux indéterminés
- Sapinière

Site d'inventaire de caractérisation

- Station de caractérisation écologique
- Station de caractérisation des cours d'eau

Types de milieux caractérisés dans la zone d'inventaire

Milieu humide

Littoral

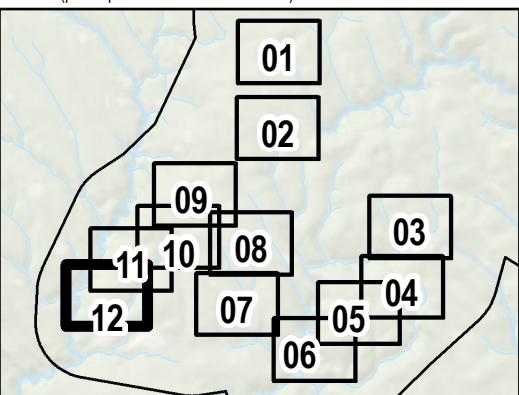
Rive

Autres milieux sensibles

Milieu humide potentiel

Refuge biologique

Habitat forestier potentiel pour des plantes rares (ptérospore à fleurs d'andromède)



Carte QC1
Cartographie des peuplements forestiers et des superficies à déboiser

Sources :
 AGRéseau+, 2022
 CMHPO, 2019
 DDE, 2023
 GRHQ, 2023
 MELCC, 2024
 MRNF, 2022
 MFPP, 2022

0 85 170 m

NAD 83, MTM, fuseau 6

2 octobre 2024



INNERGEX